

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 8 septembre 2015, au local de la Villa sous les Pins à 20h00, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Suzie Villeneuve  
Mathieu Bibeau  
Jessie Beaulieu  
Michel Moreau  
Claude Lachance  
Carole Desharnais

Assistance : 8 citoyens

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente.

La séance est ouverte à 20h00.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2015.**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2015.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois de juillet 2015.
4. Projet final 2015-306 : modification sur le règlement sur les permis (mise aux normes du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection).
5. Demande de dérogation mineure pour la hauteur du garage au 417 route 116.
6. Conditions de travail de l'adjointe à la direction et responsable de l'urbanisme.
7. Cirage des planchers de la caisse et de l'église.
8. Divers :
  - 1) Comité Famille.
  - 2) Entreprendre ICI Lotbinière.
  - 3) Service incendie.

- 4) Suivi jardin collectif.
- 5) Répertoire du patrimoine de la MRC.
- 6) Inauguration de l'église.
- 7) Diane Côté : taxation.
- 8) Éclairage DEL.
- 9) Maison des jeunes/ regroupement.
- 10) Rue Croteau : prolongement.
- 11) Petite caisse.
- 12) Toiture du bâtiment de traitement des eaux usées.

9. Période de questions.

10. Fermeture de la séance.

**15-09-7975**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jessie Beaulieu, APPUYÉE par Madame Suzie Villeneuve, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que présenté et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

**15-09-7976**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2015.**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2015 tel que présenté.

Adoptée

**15-09-7977**

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE JUILLET 2015.**

Les journaux des déboursés numéro 535 au montant de 227 965,11\$, le numéro 536 au montant de 60,77\$, le numéro 537 au montant de 7 649,58\$, le numéro 538 au montant de 1 580,58\$ et le journal des salaires au montant de 23 845,53\$ pour le mois de JUILLET 2015 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Mathieu Bibeau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 215 130,04\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Dosquet et QUE le rapport financier du 31 juillet 2015 soit et est déposé.

Adoptée

**15-09-7978**

**PROJET FINAL DE RÈGLEMENT 2015-306: MODIFICATION SUR LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS 2011-284.**

**Le conseil accorde dispense de lecture du règlement.**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ D'adopter le projet final de règlement 2015-306, qui porte sur une modification du règlement sur l'émission des permis et certificats 2011-284, conformément aux nouvelles dispositions règlementaires du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2).

Adoptée

**15-09-7979**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LA HAUTEUR DU GARAGE DU 417 ROUTE 116.**

**CONSIDÉRANT QUE** la hauteur permise pour la construction d'un garage est de 16 pieds 5 pouces (5 mètres);

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires du lot 4 109 650, situé au 417 route 116 désirent construire un garage d'une hauteur de 19 pieds conservant la pente de leur maison;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif a étudié la demande de dérogation mineure et à la majorité recommande au conseil municipal de permettre cette dérogation mineure ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil municipal accorde une dérogation mineure au lot 4 109 650 pour la construction d'un garage d'une hauteur de 19 pieds telle que recommandée par le CCU.

Adoptée

**15-09-7980**

**CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'ADJOINTE A LA DIRECTION ET RESPONSABLE A L'URBANISME.**

**ATTENDU QUE** l'adjointe à la direction a repris le poste de responsable à l'urbanisme en entier depuis cette année;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de bonifier les conditions d'emploi de cette dernière

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DE bonifier les conditions d'emploi de l'adjointe à la direction en augmentant son salaire a 20,00\$ de l'heure, lui autorisant 4 semaines de vacances et lui offrant 1% de REER.

Adoptée

**15-09-7981**

**CIRAGE DES PLANCHERS DE LA CAISSE ET DE L'ÉGLISE.**

**ATTENDU QUE** les planchers qui ont été installés à la caisse populaire et à l'église nécessitent un cirage de protection;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jessie Beaulieu, APPUYÉE par Monsieur Claude Lachance ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'entériner le cirage des planchers de l'église et de la caisse effectué par les Entreprises Crolin au montant de 2500.00\$ plus taxes.

Adoptée

**15-09-7982**

**RUE CROTEAU : PROLONGEMENT.**

**ATTENDU QUE** pour permettre la construction d'une nouvelle propriété sur la rue Croteau, il est nécessaire d'une part de procéder au prolongement de réseau et d'autre part de corriger la structure de voirie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les coûts de prolongement de réseau soient à la charge des nouveaux propriétaires tandis que les coûts de correction de la structure de voirie soient à la charge de la municipalité. Ces derniers sont évalués à environ 3000.00\$ et seront effectués par Excavation J-Guy Croteau fils.

Adoptée

**15-09-7983**

**PETITE CAISSE.**

IL EST PROPOSÉ par Madame Jessie Beaulieu, APPUYÉE par Madame Carole Desharnais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'augmenter le montant de la petite caisse de 300.00\$ à 500.00\$ et d'autoriser Lucie Boucher à procéder à cette sortie d'argent à même le remboursement de petite caisse de la prochaine séance.

Adoptée

**15-09-7984**

**TOITURE BÂTIMENT TRAITEMENT DES EAUX USÉES.**

**ATTENDU QUE** la toiture du bâtiment de traitement des eaux usées nécessite une réfection;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'effectuer la réfection de la toiture du bâtiment de traitement des eaux usées pour un montant approximatif de 505.00\$.

Adoptée

**DIVERS :**

- 1) Comité Famille : En préparation de la journée d'inauguration et seront en mesure de refaire des activités avec la disponibilité de la nouvelle salle.
- 2) Entreprendre ICI Lotbinière : Jolyane est à créer la liste des entreprises.
- 3) Service incendie : 1 sortie en entraide.

4) Suivi du jardin collectif : Nous laissons tomber la possibilité de faire une fête des récoltes. L'école a été rencontrée pour faire partie du projet 2016.

5) Répertoire du patrimoine culturel de la MRC : Suivi sur la rencontre, nous en aurons des nouvelles prochainement. Revue de l'inventaire créée en 2008.

6) Inauguration de l'église : Rappel des événements de la journée du 19 septembre.

7) Diane Côté : taxation : Demande un remboursement des taxes commerciales pour la tenue du bureau de poste et ce depuis juillet 2014. Refusée.

8) Éclairage DEL : Nous débuterons par une rue et il sera au budget annuel un certain nombre de rues.

9) Maison des jeunes/regroupement : Merci pour leur offre d'aide pour le déménagement.

10) Rue Croteau : prolongement : rés. 15-09-7982

11) Petite caisse : rés. 15-09-7983

12) Toiture bâtiment traitement des eaux usées : rés. 15-09-7984

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**15-09-7985**

#### **FERMETURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Madame Suzie Villeneuve, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h37.

Adoptée

#### **ATTESTATION**

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale